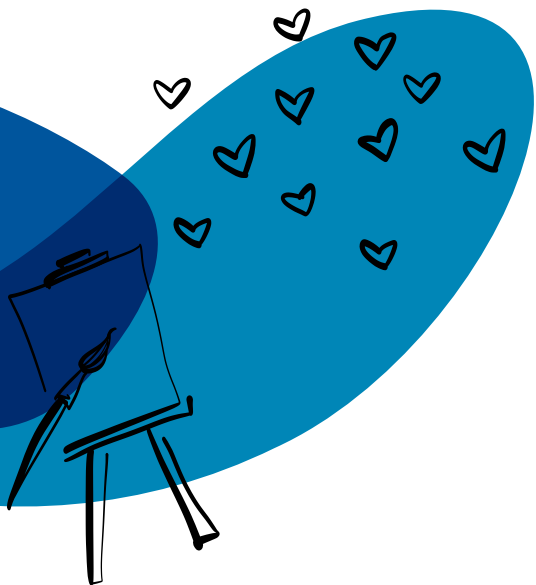
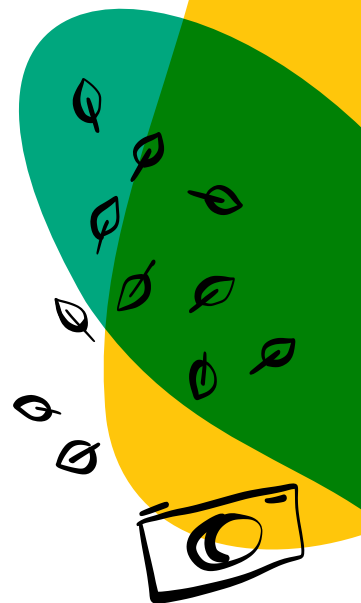


POLITIQUE
Cultuelle
DE LA VILLE DE
Val-d'Or



EXTRAIT DE LA
**DÉCLARATION DE SOUTIEN ET
DE COLLABORATION MUTUELLE DE**

Minwashin



Tabiskot kabi ijiwebiziwik kid anicinabe akinan acitc kid anicinabe ijigiwegizinan ki mawadjigonan ki mamawigosigonan acitc ki kinidjanicanak, ka ocki madiziwatc, kid anicinabeminanak od acimigonawa wena ka kitci minwacigan kikinohamagewinan kid ayanike mocominanak kagi nigidimagowik kiniwit dac kiyabitc ke tabinimagewik, ke kikinohagewik acitc ke icpenidamiwik niganitowik.

Nid anicinabe ijitawin kitci wanadjiwan enenindagok ke wawijindamiwik acitc ki manadimagewik mamwi wabickiyek kidji kacka pecwamidowik ka widji makojimawik, tabiskot e ijisek, kagi iji kikinohamagemak wampum ka nijo-kanawecitc.

Notre histoire commune, comme communauté et comme Nation, nous rassemble, nous unit et nourrit nos enfants, nos adolescents et adolescents et nos membres de ces merveilleux enseignements légués par nos ancêtres et que nous devons continuer à partager, à enseigner et à valoriser.

Notre culture est une richesse naturelle que nous devons célébrer et partager avec nos amis et amis allochtones pour favoriser le rapprochement entre peuples qui naviguent sur le même cours d'eau, de manière parallèle, tel que nous l'enseigne le wampum¹ à deux rangées.

La *Déclaration de soutien et de collaboration mutuelle* est une initiative de l'organisme Minwashin, dont la mission est de stimuler et de mettre en valeur les arts et la culture du peuple anicinabe. Cette déclaration témoigne de l'adhésion des communautés de la Nation anicinabe à une douzaine de principes de protection et de mise en valeur de leur culture.

La Ville de Val-d'Or se réjouit de cette affirmation identitaire inspirante. Elle souhaite saisir la main qui lui est tendue dans le libellé reproduit ici en assurant à nos voisines et voisins et à nos amies et amis que nous partageons fraternellement leurs souhaits de rapprochement.

1 « Les wampums sont des perles tubulaires mauves et blanches faites à partir de coquillages. [...] Les ceintures de wampums sont [...] utilisées pour symboliser l'entente entre deux peuples et sont particulièrement importantes dans le contexte des traités et des pactes entre les peuples autochtones et les puissances coloniales européennes. » <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/wampum> (page consultée le 5 novembre 2020)

MOT DU *Maire*

C'est avec fierté que la Ville de Val-d'Or vous transmet la toute nouvelle mouture de sa politique culturelle.

D'abord parce que son processus d'élaboration nous a permis de constater le chemin parcouru au cours de la dernière décennie en matière de développement culturel. Que ce soit sur le plan des infrastructures de diffusion, de la mise en valeur de notre patrimoine, de la mise sur pied d'événements variés ou de l'accès pur et simple aux arts et à la culture, on a pu sentir à Val-d'Or la mise en place d'un modèle de développement qui nous est propre, caractérisé par sa vigueur et sa capacité à rassembler des gens d'horizons variés.

Par ailleurs, nous sommes fiers que cette troisième politique culturelle place la pratique artistique et culturelle au cœur du développement de la communauté. En effet, la culture c'est bien sûr des spectacles, des œuvres, des créatrices et des créateurs ou encore des festivals. Mais nous reconnaissons désormais qu'elle représente un apport au développement économique, qu'elle favorise l'intégration des nouveaux arrivants et arrivantes, qu'elle permet de lutter contre l'exclusion sociale, qu'elle contribue à la réussite éducative. Investir en culture n'est pas un luxe : c'est un geste pour la santé de la collectivité.

En outre, cette politique rend compte de l'évolution de l'identité valdorienne en misant à la fois sur l'expression de la diversité sous toutes ses formes et sur les rêves et les valeurs qui nous rassemblent. Ainsi, nous avons entre autres tenu à ce qu'elle s'inscrive dans la lignée des démarches de plus en plus nombreuses de rapprochement et d'amitié avec les citoyennes et citoyens de Val-d'Or qui sont membres des Premières Nations, mais aussi avec les communautés anicinabek voisines, enracinées depuis des siècles sur ce territoire où notre ville est née et a grandi. Trop longtemps, nous nous sommes regardés de loin, avec méfiance : il est grand temps d'apprendre à cheminer ensemble sur le sentier de la confiance et de l'entraide.

En terminant, au nom de mes collègues du conseil de ville, je remercie toutes les personnes – et elles sont nombreuses – qui ont contribué à la réflexion ayant mené à la Politique culturelle de la Ville de Val-d'Or.



Le maire,

Pierre Corbeil

MOT DE LA *Conseillère municipale*

Fruit d'un processus de planification et de consultations, la Politique culturelle de la Ville de Val-d'Or met en lumière les relations dynamiques entre les différents acteurs des domaines culturel et patrimonial qui œuvrent sur notre territoire et qui ont à cœur la qualité, l'audace et la diversité de l'offre culturelle valdorienne.

Je suis particulièrement fière de vous présenter cette politique, tournée vers l'avenir, qui s'avérera un outil de travail formidable, tant pour l'équipe du Service culturel que pour l'ensemble des services de la Ville de Val-d'Or puisque la culture nous concerne tous. Elle permettra de consolider des actions déjà fructueuses, de soutenir des initiatives et institutions bien ancrées dans notre communauté et de développer de multiples projets innovants.

Je tiens à souligner le travail créatif de l'équipe de pilotage, soutenue par le Service culturel de la Ville de Val-d'Or, et à remercier l'ensemble des citoyennes et citoyens qui ont pris le temps de participer à une ou à plusieurs des étapes de consultation qui ont mené à l'écriture de ce document. Du lancement de la campagne de consultation publique avec le slogan «Val-d'Or, qui es-tu?» au sondage en ligne en passant par les consultations citoyennes dans des lieux et des événements divers, le souci de récolter une diversité de points de vue afin d'établir le portrait le plus juste possible de la réalité culturelle valdorienne s'avérait primordial. Afin de compléter cette récolte de données, quatre consultations ont été réalisées en regroupant des artistes, artisans et artisans de la culture et du patrimoine, des diffuseurs et des membres du milieu communautaire. Leurs échanges soutenus lors de ces tables rondes ont enrichi la réflexion du comité de pilotage.

Alors que notre ville soulignait l'an dernier son 85^e anniversaire de fondation en municipalité de village, nous pouvons aujourd'hui célébrer la publication de cette nouvelle politique qui contribuera à faire prospérer la vie culturelle de Val-d'Or.

La conseillère responsable des dossiers culturels,



Èveline Laverdière





Introduction

En 1997, la Ville de Val-d'Or adoptait sa toute première politique culturelle, qui a permis de mieux cerner le rôle que devait jouer la Ville en matière de développement culturel. Douze années et un regroupement municipal plus tard, en 2009, la Ville de Val-d'Or proposait une nouvelle politique culturelle qui portait une attention toute particulière au développement et à la structuration du secteur des arts et de la culture ainsi qu'aux liens à créer entre la culture et les autres secteurs de la communauté.

Encore une décennie plus tard, en 2018, la Ville s'est engagée dans un processus participatif visant à poser les bases d'une politique culturelle renouvelée, axée sur l'avenir et abordant les enjeux d'aujourd'hui. Cette nouvelle politique culturelle de Val-d'Or, adoptée en 2021, réaffirme l'engagement de la municipalité en matière de développement culturel et, tout en témoignant du chemin parcouru, pose les bases du développement pour les années futures.



MISE EN Contexte

BILAN DES RÉALISATIONS DE LA VILLE DEPUIS 2009

Depuis l'adoption de sa deuxième politique culturelle en 2009, la Ville de Val-d'Or a continué à affirmer son rôle de leader par la mise en place de projets soutenant la création locale, mettant des gens en relation et favorisant le développement de talents. La majorité des initiatives ont bénéficié du soutien du ministère de la Culture et des Communications par l'entremise de l'*Entente de développement culturel*.

En 2014, la formation du comité CULTURAT signé Val-d'Or, piloté par la Ville et rassemblant plusieurs acteurs clés des affaires, de l'éducation et de la culture, a permis de voir apparaître des partenariats inédits et de faire travailler plusieurs artistes, en plus de faire sortir l'art dans l'espace public. De ce mouvement régional sont nés les pianos publics, le circuit d'exposition extérieur, les premières murales valdoriennes, l'œuvre de silhouettes bleues à l'entrée est de la ville et plusieurs projets artistiques éphémères.

Le Service culturel de la Ville de Val-d'Or a contribué à mettre en place une série de moments forts pour élargir l'offre culturelle et développer les publics. Soulignons entre autres *SFLO8*, les *Nuits Polaires*, *VD'CLIC*: *les rendez-vous de la photographie de Val-d'Or*, *15-2: événement-jeux*, la *Semaine des arts*, le *FMR de nuit*. Voart
- Centre d'exposition

de Val-d'Or s'est avéré un partenaire majeur et exceptionnel dans la présentation de l'ensemble de ces projets.

En 2015, la Ville de Val-d'Or a vécu sa première expérience de médiation culturelle avec le projet *Après le suicide*. Par la suite, elle en a embrassé les principes visant la construction de liens entre les personnes, la culture et leur communauté avec des initiatives telles que *Notre courtepoinette*, *Le temps d'une soupe*, l'original du Parc Bérard et *Fibres et femmes*. Les outils de médiation culturelle ont également été utilisés pour de nombreux projets scolaires qui se sont multipliés dans les dernières années. Des centaines d'élèves ont eu la chance de vivre des rencontres d'artistes, de voir des pièces précédées d'ateliers préparatoires et parfois même de participer à des processus créatifs.

La bibliothèque municipale a vécu aussi de grandes transformations depuis 2009. En plus du lancement de la roulotte-bibliothèque *Lire au Parc*, de l'aménagement en cocréation de son espace pour ados, *La Bulle*, du développement d'un MédiaLab, du déploiement d'une vaste offre en prêt numérique,



du projet *Biblio-jeux*, la Bibliothèque de Val-d'Or a considérablement élargi son offre d'animation. Se sont ajoutés aux heures du conte, aux lancements et au Club de lecture Hibouquine, les tout-petits contes pour les 0-36 mois, Storytime (contes en anglais) et les Contes du monde. En 2015, la Ville a soutenu la deuxième phase de développement du réseau de bibliothèques de rue, une initiative citoyenne indépendante.

Tout en consolidant ce rôle de leader du développement culturel, la Ville a poursuivi ses actions de concertation du milieu en plus de dynamiser l'expérience culturelle de la population, de procéder à la réfection de la Salle Félix-Leclerc et de créer le Complexe Edgard-Davignon, qui regroupe les nouveaux espaces du Conservatoire de musique de Val-d'Or et les locaux rafraîchis du Centre de musique et de danse. Par ailleurs, le centre-ville s'est enrichi du parc Albert-Dumais avec sa scène extérieure qui anime les beaux jours, ainsi que de la place Agnico Eagle qui accueille une variété formidable d'événements de toutes sortes.

Le Service culturel de la Ville a aussi contribué au développement de nouveaux créneaux de diffusion de spectacles et à de premières expériences de résidences d'artistes. Il a participé activement à la concertation territoriale et régionale, à la création du Gala de reconnaissance *Rayon C* et du *Prix Affaires & Arts* et à la transformation de la Commission de développement culturel en Conseil local du patrimoine et de la culture.

LE DYNAMISME DU MILIEU CULTUREL LOCAL

Au cours des dix dernières années, la communauté valdorienne a connu un formidable cycle de croissance. De nombreuses avancées – certaines durables, d'autres plus éphémères, mais toutes significatives – sont venues enrichir la culture d'ici, le milieu artistique, le tissu collectif.

Parmi les changements les plus fondamentaux, on a pu voir poindre une prise de conscience accrue du caractère autochtone de Val-d'Or. Il semble que les efforts soutenus du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, jumelés aux prises de conscience consécutives à de nombreux événements (démonstrations, manifestations, commissions, etc.), ont finalement porté leurs fruits. Notre ville s'est bâtie sur les terres traditionnelles des Anicinabek, avec l'apport de nombreux membres des Premiers Peuples. Cet état de fait, jadis ignoré, se transforme lentement en reconnaissance, en responsabilité, en fierté collective. Cela se traduit par la collaboration avec l'organisme de promotion culturelle Minwashin, les initiatives du Centre d'exposition de Val-d'Or, la signature de la *Déclaration de Val-d'Or* avec les peuples cri et anicinabe ou encore les initiatives de lutte au racisme et à la discrimination de la Ville.

Par ailleurs, dans la foulée des fêtes du 75^e anniversaire de Val-d'Or en 2010, une véritable fièvre événementielle s'est emparée de la ville avec la création de festivals consacrés à la danse, au cinéma, à la musique classique, à l'aviation, à la musique traditionnelle, au blues, etc. Si certains de ces événements n'ont fait que passer, ils ont tout de même su animer le milieu, créer des

occasions de rencontre, nourrir la curiosité du public et donner un aperçu du savoir-faire des acteurs du milieu culturel. Le Festival d'humour de l'Abitibi-Témiscamingue, le Festival de contes et légendes en Abitibi-Témiscamingue et le FRIMAT – tous créés avant l'adoption de la précédente politique – ont su traverser la dernière décennie pour devenir en quelque sorte des traditions du calendrier culturel valdorien.

Rarement dans l'histoire de notre ville notre population se sera autant intéressée à notre patrimoine et à notre histoire. Là aussi, l'influence du 75^e anniversaire et l'action soutenue de la Société d'histoire et de généalogie de Val-d'Or se sont fait sentir. Dans sa foulée sont apparus la monographie *Val-d'Or* de Denys Chabot, le *Circuit Héritage Val-d'Or* et ses panneaux historiques, ainsi que l'exposition et la monographie *Val-d'Or* moderne sur l'architecture d'ici. Puis, au fil des années qui ont suivi, la Cité de l'Or a été reconnue comme lieu historique national du Canada et a vu ses bâtiments profiter d'une heureuse rénovation. Enfin, diverses initiatives ont aussi mis l'histoire à l'avant-plan, comme l'émission *Chasse aux rumeurs* et ses 25 épisodes, l'exposition *35-15* portant sur les services incendie et policiers et, plus récemment, la pièce de théâtre déambulatoire *Val-d'Or vous raconte son histoire*.



DES DÉFIS POUR L'AVENIR

Au cours de la dernière décennie, le milieu artistique et la culture valdorienne ont mûri et ont généré de multiples occasions d'expression, de rencontre et d'émerveillement. Néanmoins, de nombreux défis – certains propres à Val-d'Or, d'autres posés par le contexte mondial – demeurent à relever.

Il nous faudra tout d'abord développer des moyens visant à stimuler davantage la création et l'émergence de nouveaux artistes. La Ville entend mettre en place les conditions pour générer une vague de créatrices et de créateurs qui animeront le milieu tout en posant leur regard sur cette collectivité encore à la recherche de voix pour clamer ses particularités.

Par ailleurs, la place de plus en plus grande occupée par les technologies numériques bouscule nos façons de faire habituelles en matière de consommation de contenus, de diffusion d'œuvres, voire de création. La Ville de Val-d'Or souhaite jouer un rôle dans l'appropriation par la communauté, incluant les artistes, des outils technologiques modernes afin que les œuvres d'ici puissent trouver leur chemin vers les cœurs de la population valdorienne, et aussi vers les publics d'ailleurs dans le monde.

Afin de favoriser l'expérience de la culture par une plus grande portion de la population, la Ville continuera à créer des occasions de

découverte en privilégiant la variété des formes d'art, des styles, des lieux de diffusion, etc. Une attention particulière doit être portée au développement du jeune public afin de contribuer à ce que la dimension culturelle représente un acquis tôt dans la vie des citoyennes et des citoyens. Une attention devra aussi être portée à l'expression et au déploiement de la culture en milieu rural.

Un autre défi auquel la Ville de Val-d'Or fait face est la nécessité de partager plus largement la responsabilité du développement culturel. Plusieurs partenaires sont actifs et réalisent de grandes choses, mais il reste de l'espace pour mieux arrimer leurs objectifs et ceux de la Ville. L'intégration des actions de mise en œuvre de cette politique renouvelée avec les autres politiques municipales est également souhaitable.

Malgré l'ampleur de ces défis, nous avons la conviction que les conditions sont réunies pour que nous les relevions. Les réalisations des dernières années, tant celles de la Ville que celles des partenaires du milieu, nous portent à croire que nous pouvons compter sur de riches ressources pour stimuler la vie culturelle valdorienne. Qui plus est, le goût de l'innovation et de l'exploration de nouvelles façons de faire nous rendent plus agiles face à l'imprévu et à l'inédit.



UN CADRE D'INTERVENTION RENOUVELÉ

Fort de ses consultations et d'un travail de réflexion approfondie, la Ville de Val-d'Or propose, pour cette troisième politique culturelle, un cadre d'intervention renouvelé qui s'appuie sur une vision résolument collective du développement culturel.

Tout en s'inscrivant dans la continuité du mandat de son Service culturel, la Ville souhaite faire un pas de plus dans la prise en charge collective d'un développement culturel au service de la cohésion sociale, de l'inclusion et de l'affirmation du caractère distinctif de l'identité valdorienne.

La Politique culturelle 2020 de la Ville de Val-d'Or prend pour base quatre principes directeurs qui guident l'action culturelle de la Ville et servent de pierres d'assise à sa vision du développement culturel. Ces principes sont présentés à la page 13.

L'intervention de la Ville de Val-d'Or en matière de développement culturel se décline en cinq domaines d'application étroitement liés les uns aux autres. Le premier, Développement stratégique et mobilisation, démontre toute l'importance accordée par la Ville de Val-d'Or à la prise en charge partagée du développement culturel. Les quatre domaines d'application suivants représentent les grands chantiers sur lesquels la Ville et ses partenaires souhaitent unir leurs forces : la culture pour toutes et tous ; création et expression ; diffusion ; patrimoine et identité.



Mission Culturelle

DE LA VILLE

La Ville de Val-d'Or se donne pour mission de contribuer à faire de la culture² un levier de développement collectif et d'épanouissement individuel en favorisant, avec ses partenaires, l'accès aux arts et à la culture, en soutenant la création et en mettant le patrimoine en valeur. Par ses pouvoirs et responsabilités, la Ville favorise, en cohérence avec ses différentes politiques, le maillage entre le milieu culturel et les autres secteurs d'activité de la collectivité, qu'ils soient éducatif, scientifique, communautaire, commercial, industriel ou institutionnel. Elle agit, selon les besoins définis, comme leader, comme partenaire ou comme facilitatrice des différentes initiatives de développement.

Par son Service culturel, la Ville de Val-d'Or s'assure de créer une expérience culturelle citoyenne valdorienne qui tienne compte du patrimoine et de l'histoire ainsi que de la diversité et des aspirations des personnes, en collaboration avec les artistes, les artisanes et artisans, les travailleuses et travailleurs culturels, les bénévoles, les organisations, les groupes culturels, les écoles et les institutions, afin de contribuer au développement de la communauté. Pour ce faire, le Service culturel anime et favorise la concertation du milieu, assure à la population une offre culturelle diversifiée, accessible et de qualité, contribue au développement des publics, en particulier de la jeunesse, gère et met à la disposition de la communauté des infrastructures et des équipements culturels, et participe à la mise en valeur du patrimoine culturel, de l'histoire et de l'identité valdoriens.

Contribuer à faire de la culture un levier de développement collectif et d'épanouissement individuel

en favorisant, avec ses partenaires, l'accès aux arts et à la culture, en soutenant la création et en mettant le patrimoine en valeur.

2 «La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.» (*Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982*)



NIVEAUX D'intervention DE LA VILLE

Que ce soit aux plans réglementaire, administratif ou politique, les municipalités agissent à divers niveaux. Dans le cadre de la présente politique, trois niveaux d'intervention sont définis.

Leadership

La Ville met en œuvre un projet, offre ou met en place un service visant à contribuer au développement de Val-d'Or et se rend responsable de l'atteinte des objectifs ainsi énoncés.

Partenariat

La Ville participe à une démarche concertée avec d'autres acteurs de la communauté, en adhérant à part entière aux objectifs et aux moyens choisis.

Facilitation

La Ville met certaines de ses ressources – financières, techniques, logistiques, immobilières, humaines, etc. – au service d'une initiative émanant du milieu, sans nécessairement partager la responsabilité de l'atteinte des objectifs établis pour cette action ou ce service.

Principes DIRECTEURS

Reconnaître et affirmer la diversité interculturelle valdorienne, notamment son caractère autochtone

La Ville de Val-d'Or reconnaît que son agglomération s'est édiflée sur le territoire traditionnel anicinabe et souhaite, conformément à la *Déclaration de Val-d'Or*, entretenir des liens d'amitié durables, équitables et mutuellement profitables avec les communautés autochtones voisines. Des membres des Premières Nations et des personnes immigrantes choisissent de s'établir à Val-d'Or et contribuent à enrichir la communauté. Les autorités municipales s'engagent à favoriser la diversité des expressions culturelles et à reconnaître l'apport de toutes les personnes dans la construction d'une culture proprement valdorienne.

Miser sur le caractère transversal et réciproque du développement culturel

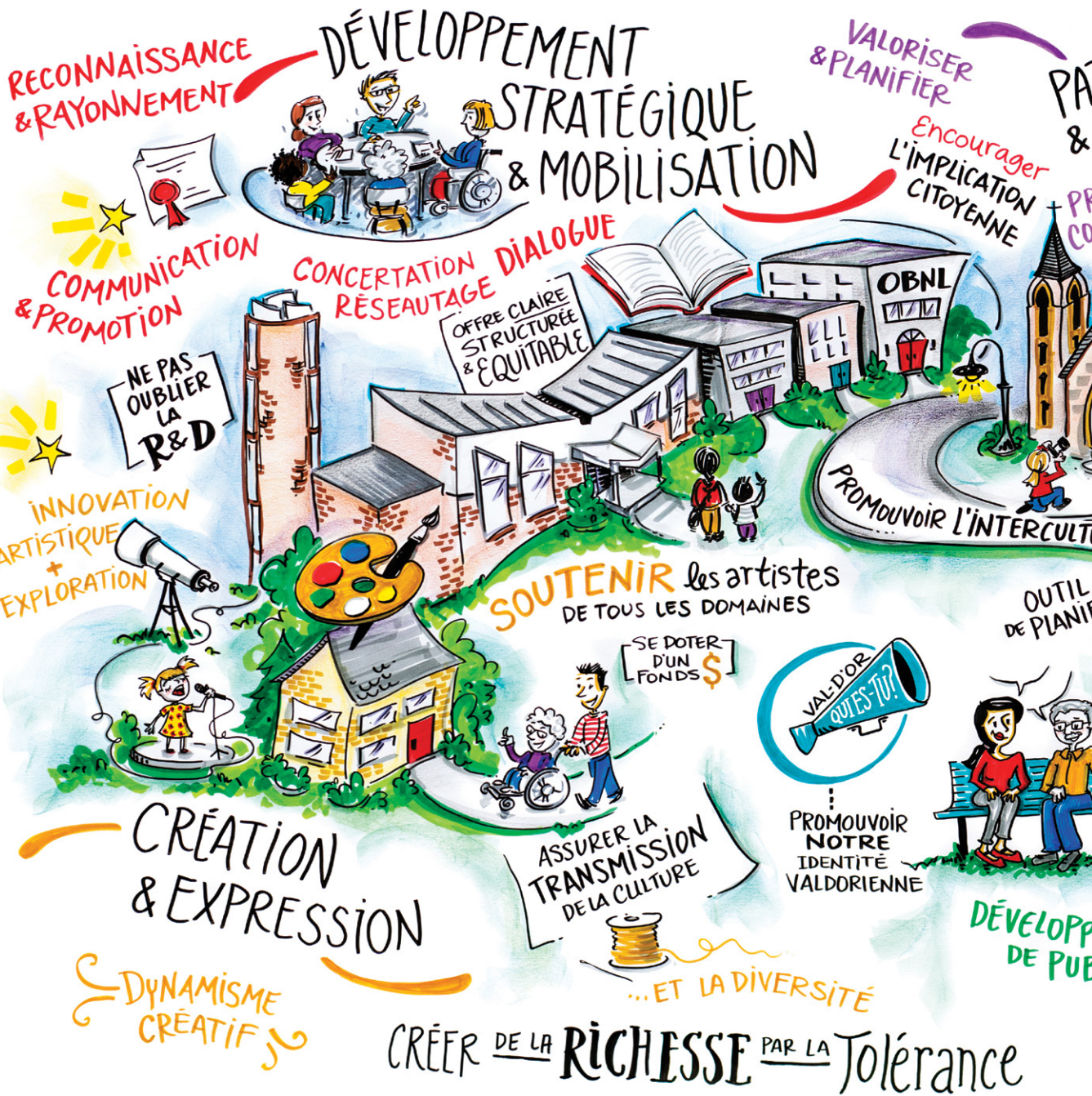
La Ville de Val-d'Or considère que la culture, en tant que somme de nos façons de faire, d'être et de nous exprimer, a un impact sur tous les domaines de l'activité humaine, et est influencée en retour par l'ensemble de ceux-ci. En contribuant au développement culturel, nous contribuons au développement global de la collectivité. La vigueur de notre culture ne peut toutefois pas reposer que sur les épaules des membres du secteur artistique: cette responsabilité échoit à tout le monde, à différents degrés. Ainsi, l'administration municipale a la conviction que la culture, en plus des bénéfices qu'elle engendre directement, représente un important levier de mobilisation collective en faveur de l'amélioration des conditions de vie des Valdoriennes et des Valdoriens.

Faire des arts et de la culture un vecteur d'inclusion sociale et d'expression de la diversité

La Ville de Val-d'Or considère que la culture est et doit être un vecteur d'inclusion et de cohésion collective. La diversité qui caractérise notre tissu social ne menace en rien notre culture: elle vient plutôt l'enrichir et la vivifier. La Ville reconnaît en outre que l'accès à la culture et l'expression de l'identité culturelle sont des droits, et qu'ils ne peuvent être soumis à des normes les limitant sous prétexte de divergence avec une vision idéalisée de la culture valdorienne. Enfin, la Ville s'engage à favoriser l'accès à la culture en s'efforçant d'éliminer les obstacles, qu'ils soient financiers, géographiques, temporels ou autres.

Affirmer et maximiser l'influence de la culture sur la protection et la mise en valeur de l'environnement naturel

La Ville de Val-d'Or reconnaît que l'environnement fait partie de notre patrimoine collectif et qu'il doit être préservé et mis en valeur. L'humanité fait face à des enjeux écologiques importants desquels le développement culturel ne peut faire abstraction. Ainsi, le secteur des arts peut et doit contribuer à la lutte à la dégradation de l'environnement de diverses façons, que ce soit en adaptant ses pratiques, en favorisant le dialogue collectif ou en soutenant les efforts déployés dans le milieu.



TRIMOINE IDENTITÉ

PRÉSERVATION

URALISME

IFICATION

EMENT
PLICS

EDUCATION

AVOIR UNE
Culture
ÉCOLOGISTE

... DÉFINIR
+ CIBLER
LA VISION

ENJEUX NUMÉRIQUES

DIFFUSION

HUB · CRÉA
REGROUPER
les
Créateurs
SOUS UN
MÊME TOIT

ENCOURAGER LES LIEUX ALTERNATIFS

Être
INCLUSIF
POUR TOUS LES
HANDICAPS

AVOIR UN
CALENDRIER
COMMUN

POUR PLUS
DE
COHÉSION

Place
à la
releve

FAVORISER
LES CONTACTS

RAPPROCHEMENT

ACCESSIBILITÉ

POUR TOUS...
À DES SALLES
DE PRATIQUE
ARTISTIQUE

LA CULTURE POUR TOUS

7 NOVEMBRE 2019
Mylène Choquette · mayava.ca

DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE & MOBILISATION

La Politique culturelle de la Ville de Val-d'Or s'appuie sur une vision du développement culturel local ancré dans la concertation et la prise en charge partagée. Cette vision implique la recherche constante d'un équilibre entre les moments où la Ville doit occuper le devant de la scène et ceux où il est préférable qu'elle s'affaire en coulisses. Cela suppose aussi que parfois, les avancées seront immédiates et spectaculaires et parfois, lentes mais structurantes.

Ainsi, la Ville considère que la planification concertée représente un chantier à part entière. L'administration municipale fait sienne la responsabilité de mettre en place les conditions pour que puissent éclore la création, la diffusion des œuvres et le loisir culturel. Cela implique de structurer son soutien au milieu culturel, de soutenir les créneaux artistiques en fonction de leur stade de développement, de développer les publics et de faire cheminer de façon consciente les forces du milieu dans une direction commune. Heureusement, la Ville et son Service culturel ne sont pas les seuls dépositaires de cette tâche: ils entendent mettre à profit l'intelligence collective et les efforts du plus grand nombre pour mener à bien cette mission.



Assurer un développement culturel local ancré dans une vision concertée et une prise en charge partagée

AINSI, LA VILLE SOUHAITE:

- ✓ Favoriser la concertation, les approches transversales et les partenariats avec les milieux économique, social, communautaire et environnemental.
- ✓ Contribuer à raffermir les liens avec le milieu de l'éducation.
- ✓ Maintenir un dialogue continu avec le milieu et s'informer de ses besoins, de ses attentes et de ses intérêts.
- ✓ Maintenir et consolider la collaboration avec les instances culturelles locales, régionales et nationales.
- ✓ Encourager le milieu des affaires à établir des partenariats avec les artistes et les organismes du milieu.

Favoriser le développement de pratiques collaboratives entre les différents services municipaux et les commissions municipales et comités consultatifs

AINSI, LA VILLE SOUHAITE:

- ✓ Élaborer des mécanismes d'échange et d'arrimage des mandats attribués aux commissions municipales et comités consultatifs.
- ✓ Mettre en place des procédures efficaces et transversales de planification permettant de tenir compte des priorités, engagements et obligations des différents services municipaux.

Favoriser le développement des entreprises et organismes culturels

AINSI, LA VILLE SOUHAITE:

- ✓ Définir une politique de soutien clarifiant l'offre de service de la Ville aux organisations culturelles et à leurs membres.
- ✓ Soutenir les entreprises et les organismes culturels dans leurs différents défis de gestion organisationnelle.

Reconnaître l'importance des acteurs culturels dans le développement du milieu

AINSI, LA VILLE SOUHAITE:

- ✓ Valoriser le rôle de l'art dans la communauté.
- ✓ Promouvoir et partager les pratiques inspirantes et innovantes.
- ✓ Reconnaître les bénévoles, artistes, travailleuses et travailleurs et partenaires du milieu culturel.
- ✓ Reconnaître la notoriété des artistes locaux qui deviennent des forces ambassadrices à l'extérieur de Val-d'Or.

LA CULTURE POUR TOUS

La Ville de Val-d'Or reconnaît l'existence et l'importance des droits culturels, qui font référence au «droit de toutes les personnes à s'exprimer librement, à accéder au patrimoine, aux valeurs et aux identités ainsi qu'à participer activement à la vie culturelle. Les droits culturels, partie intégrante des droits de la personne, garantissent l'accès aux savoirs nécessaires à l'exercice d'autres droits, libertés et responsabilités³». Dans cette optique, tous les êtres humains doivent avoir accès aux produits de la culture, de même que l'occasion de contribuer à son façonnement.

Plusieurs obstacles peuvent entraver le plein exercice des droits culturels: la méconnaissance, l'isolement, le fait de vivre dans un secteur éloigné du centre-ville, la pauvreté, la discrimination, les moyens limités. Il est important de cibler les difficultés, d'impliquer les parties intéressées dans la recherche et l'application de solutions et de mesurer les progrès accomplis. La Ville entend donc agir en tant que créatrice de liens entre les citoyennes et citoyens et les différentes formes que prend notre culture. Elle veut donner à toutes et tous des outils pour entrer en relation avec la culture valdorienne à leur façon unique. Pour ce faire, elle entend poursuivre l'utilisation de la médiation culturelle⁴ en misant sur les arts et la culture comme vecteurs de rencontre et de cohésion culturelle et sociale.

3 Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), 2015. *Culture 21: Actions - Agenda 21 de la culture*.

4 «La médiation culturelle désigne le processus de mise en relation entre les sphères de la culture et du social, la construction de nouveaux liens entre politique, culture et espace public. Elle chapeaute un vaste ensemble de pratiques allant des actions de développement des publics à l'art participatif et communautaire. Ultiment, elle vise à faire de chaque personne, visiteur ou spectateur, un véritable acteur culturel.» (Culture pour tous, 2020)

Assurer aux citoyens un accès individuel et collectif aux arts et à la culture et à ses diverses manifestations

AINSI, LA VILLE SOUHAITE:

- ✓ Favoriser une tarification accessible aux manifestations et activités culturelles et à l'offre de loisirs culturels.
- ✓ Faciliter la participation culturelle de toutes les personnes, peu importe leur condition (revenu, âge, lieu de résidence, origine, etc.).
- ✓ Permettre au plus grand nombre de personnes d'avoir accès aux ressources culturelles numériques.

Encourager l'utilisation de l'art et de la culture comme outil de cohésion et d'inclusion sociale

AINSI, LA VILLE SOUHAITE:

- ✓ Améliorer la connaissance et l'expertise de la médiation culturelle comme outil de réponse aux besoins des individus et de la collectivité.
- ✓ Renforcer la mission éducative de la bibliothèque municipale comme lieu d'apprentissage tout au long de la vie.
- ✓ Faire de la bibliothèque un espace citoyen vivant et inclusif et un point d'accès à la culture.
- ✓ Encourager les initiatives culturelles fondées sur la rencontre et le dialogue.
- ✓ Favoriser les initiatives visant l'inclusion sociale des groupes marginalisés ou à risque d'exclusion.
- ✓ Valoriser l'approche de la médiation culturelle dans les secteurs institutionnels et communautaires.
- ✓ Favoriser la participation citoyenne dans les projets de développement culturel.

Favoriser le développement de publics en soutenant les initiatives d'éveil et d'éducation aux arts

AINSI, LA VILLE SOUHAITE:

- ✓ Encourager la mise en place d'initiatives d'éveil aux arts destinées aux enfants.
- ✓ Favoriser le contact avec les arts dans le parcours éducatif des jeunes.
- ✓ Soutenir les initiatives qui permettent d'atteindre de nouveaux publics et qui favorisent les rassemblements citoyens.



CRÉATION EXPRESSION

Les artistes, artisanes et artisans, écrivaines et écrivains et autres créatrices et créateurs occupent une place centrale dans la culture d'une communauté. À travers leurs œuvres et leurs créations, ces êtres sensibles portent un regard sur ce que nous sommes et incarnent nos particularités d'une façon unique.

Une communauté qui crée est une communauté en santé, critique, libre et forte de multiples liens entre ses membres. C'est pourquoi la Ville de Val-d'Or juge qu'il est primordial de soutenir la création et la pratique des arts. Cela implique d'abord de soutenir la découverte par la population des différentes formes d'art afin que chacun puisse avoir la chance de trouver le canal d'expression qui correspond à ses valeurs, à ses talents et à ses passions. Si le loisir culturel doit être favorisé et promu, la professionnalisation des artistes mérite également notre considération. Les artistes qui font le choix de consacrer tous leurs efforts à leurs disciplines sont des moteurs du développement culturel : ils détiennent un savoir-faire qui enrichit l'ensemble de la communauté, sont à l'origine d'occasions de rencontre, nous aident à mieux nous connaître, génèrent de la fierté, nous représentent à l'extérieur de nos frontières, contribuent à la vigueur de l'économie et rendent notre milieu de vie plus attractif. Bref, ils font partie intégrante de la qualité de vie valdorienne.



Favoriser le dynamisme culturel local

AINSI, LA VILLE SOUHAITE:

- ✓ Contribuer à la stimulation des disciplines émergentes ou dévitalisées.
- ✓ Favoriser la consolidation des créneaux culturels forts.
- ✓ Offrir des occasions de pratique inclusives des différents talents.
- ✓ Stimuler les rencontres entre artistes et encourager l'innovation et l'exploration.

Soutenir la création artistique

AINSI, LA VILLE SOUHAITE:

- ✓ Favoriser l'aménagement et encourager la diversification et l'accessibilité des lieux de création.
- ✓ Favoriser le développement de la pratique artistique et de la relève.
- ✓ Encourager la mise en place de conditions favorables à la rétention et à la professionnalisation des artistes.
- ✓ Faire connaître les programmes de financement et de formation aux artistes.

Promouvoir le loisir culturel

AINSI, LA VILLE SOUHAITE:

- ✓ Proposer une programmation municipale en loisirs culturels variée et complémentaire à l'offre disponible sur le territoire.
- ✓ Soutenir les organisations culturelles en proposant des cours ou des activités afin d'assurer une offre variée et innovante.
- ✓ Offrir des occasions de diffusion aux artistes en début de carrière.

DIFFUSION

La diffusion est l'acte fondamental par lequel se produit l'accès à l'art et à certains pans de la culture. Bien sûr, les œuvres d'art ont une valeur en elles-mêmes, mais cette valeur augmente sensiblement quand un public est touché par elles: s'amorce alors un dialogue entre l'artiste et le public, un échange au cours duquel tous ont une occasion de réfléchir, de rêver, de grandir.

C'est pourquoi la Ville entend poursuivre et intensifier ses efforts pour permettre à la population d'entrer en contact avec des œuvres diverses, dans des contextes variés et des lieux de toutes sortes. Elle compte faire rayonner l'art dans les lieux et espaces publics, et soutenir les efforts des regroupements, organismes et entreprises qui contribuent à la variété de l'offre.

Contribuer au développement des lieux de diffusion et favoriser le maintien de la qualité des équipements

AINSI, LA VILLE SOUHAITE:

- ✓ Encourager la diversification des lieux de diffusion en soutenant une programmation variée adaptée.
- ✓ Consolider les équipements des espaces de diffusion sous la gestion du Service culturel.
- ✓ Permettre l'utilisation spontanée des lieux publics par des aménagements qui favorisent les manifestations culturelles citoyennes, notamment en milieu rural.

S'assurer que l'offre culturelle soit diversifiée, de qualité et actualisée

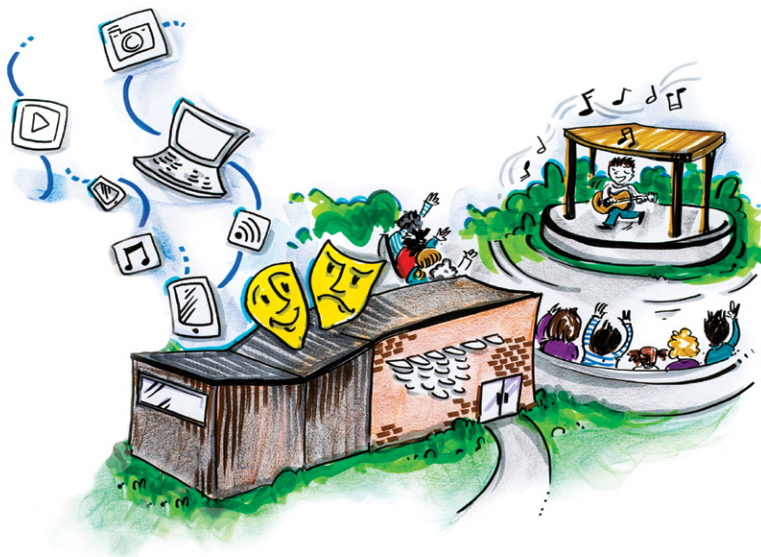
AINSI, LA VILLE SOUHAITE:

- ✓ Encourager l'émergence de nouvelles disciplines artistiques et l'actualisation des pratiques.
- ✓ Proposer une offre culturelle qui correspond aux intérêts de la population et qui permet les découvertes.

Promouvoir et mettre en valeur l'offre culturelle valdorienne

AINSI, LA VILLE SOUHAITE:

- ✓ Affirmer Val-d'Or comme destination touristique culturelle.
- ✓ Élaborer des stratégies de promotion et de diffusion pour faciliter la connaissance de l'offre culturelle auprès des publics locaux, régionaux et d'ailleurs.
- ✓ Améliorer la promotion des activités, des événements et des projets du milieu culturel afin de consolider les pratiques actuelles.



PATRIMOINE & IDENTITÉ

L'occupation du territoire laisse des traces qui racontent qui nous sommes, les rêves qui nous ont modelés, les fondements de notre identité collective. De même, la terre que nous habitons influence nos habitudes et nos perceptions, au point de devenir une partie de nous-mêmes. Ce patrimoine est l'une des pierres d'assises de notre identité, et s'enrichit des nouvelles expériences, des projets et des rêves que nous construisons.

Val-d'Or a été bâtie en territoire anicinabe et une partie de ses habitantes et habitants a des racines profondément ancrées dans cette terre depuis des siècles. La ville s'est édifiée par des vagues successives d'humains venus pour travailler dans les mines ou la forêt, cultiver le sol, faire naître une vie commerciale dynamique. Ces gens ont mis en commun leur bagage culturel pour former quelque chose comme une culture unique qui continue, au quotidien, à évoluer et à foisonner. Cette identité collective est la somme des apports de milliers de personnes, dans la richesse de leur diversité en matière de couleur, de lieu d'origine, de religion, de statut, d'origine ethnique, d'aptitudes, de sexe, d'orientation sexuelle, d'identité de genre, d'expression de genre et d'âge.

Le patrimoine culturel, matériel et immatériel, joue un rôle clé dans l'affirmation de l'identité collective. Il est à la fois tremplin et trajectoire, et gagne en puissance quand on en prend conscience et qu'on le célèbre. Il est nécessaire de trouver des manières novatrices de protéger et de mettre en valeur ce patrimoine dans une approche intégrée, dynamique et axée sur la durabilité, en associant la conservation des biens patrimoniaux aux processus d'aménagement du territoire, en valorisant la transmission des savoirs, en imaginant des usages inédits et en mettant en place de nouveaux partenariats.



Développer le plein potentiel du patrimoine culturel

AINSI, LA VILLE SOUHAITE:

- ✓ Élaborer une vision commune et englobante du patrimoine et de ses composantes (biens patrimoniaux, patrimoine immatériel et paysages culturels patrimoniaux).
- ✓ Définir, recenser et cibler les éléments patrimoniaux importants et faisant consensus.
- ✓ Mettre en œuvre des stratégies innovantes pour diffuser les composantes de notre patrimoine et susciter l'intérêt de la population et des touristes.
- ✓ Développer de nouvelles stratégies visant à protéger et à mettre en valeur le patrimoine culturel.

Participer à la planification d'un aménagement urbain favorisant le développement culturel et la mise en valeur du patrimoine architectural

AINSI, LA VILLE SOUHAITE:

- ✓ Promouvoir la conception d'aménagements urbains favorisant la participation citoyenne et les rassemblements culturels spontanés, notamment en milieu rural, et y contribuer.
- ✓ Protéger le patrimoine bâti de Val-d'Or en contribuant à faire connaître ses caractéristiques physiques et identitaires.

Adopter une approche d'équité, de diversité et d'inclusion

AINSI, LA VILLE SOUHAITE:

- ✓ Favoriser l'expression de la diversité en tant que composante de l'identité valdorienne.
- ✓ Reconnaître l'apport particulier des Premières Nations dans le développement de l'identité valdorienne.
- ✓ Promouvoir l'interculturalisme en soutenant les regroupements et les activités culturelles célébrant la diversité et la cohabitation.
- ✓ Mettre en valeur l'apport de toutes les diversités dans l'identité valdorienne.

Mécanisme DE SUIVI

La présente politique se veut une affirmation des intentions de la Ville de Val-d'Or en matière de développement culturel, de même qu'un outil qui guidera les décisions à venir qui auront un impact sur la vitalité artistique et culturelle valdorienne.

Afin de veiller à la poursuite et à l'atteinte des objectifs qu'on y trouve, un plan triennal de développement culturel sera élaboré par le Service culturel de la Ville puis adopté par le conseil municipal de Val-d'Or. Ce plan contiendra les actions prévues sur une période de trois ans, de même que les objectifs de la politique touchés par ces mesures.

Au cours de l'élaboration de sa planification triennale, le Service culturel devra tenir compte des aspirations et de l'avis de la communauté, dont ceux des organismes, des artistes et de la population. Les mesures déployées pour donner la parole à la collectivité feront partie intégrante du plan d'action.

Le plan de développement culturel sera mis à jour annuellement, en tenant compte des avancées de la dernière année, des nouvelles perspectives et des décisions du conseil municipal.

Une évaluation triennale du plan d'action sera fournie au conseil municipal; elle fera état des avancées liées aux objectifs de la politique culturelle municipale.



CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE

Comme stipulé dans le *Règlement concernant le Conseil local du patrimoine et de la culture de la Ville de Val-d'Or (CLPC)*, le conseil sera consulté sur l'adéquation entre le plan préparé par le Service culturel et les orientations et priorités de la communauté. Le CLPC contribuera à l'analyse des résultats de la planification triennale. Son apport se situera dans la définition et le respect des grandes orientations ciblées.



MENTIONS ET Remerciements

Plusieurs personnes ont collaboré de près ou de loin à la réalisation de cette politique culturelle. Nos remerciements vont aux membres du conseil municipal, au personnel municipal ainsi qu'à toutes les personnes ayant pris part au processus de consultation.

Merci également à l'équipe du Service culturel pour sa contribution: Michelle Bourque, Philippe LeBel, Stéphanie Poitras et Yan Vallière. Merci aux collègues de la Ville de Val-d'Or pour la relecture, Ian Bélanger, Paul Doucet, Nathalie Faucher et Sylviane Mailhot, ainsi qu'à David Baril pour l'animation des groupes de discussion et l'analyse des données

COMITÉ DE PILOTAGE

Geneviève Béland

Animatrice culturelle - Ville de Val-d'Or

Anne-Laure Bourdaleix-Manin

Présidente - Conseil local du patrimoine et de la culture

Èveline Laverdière

Conseillère municipale - Répondante du Service culturel et de la politique culturelle de la Ville de Val-d'Or

Paul-Antoine Martel

Conseiller en relations avec les milieux - Ville de Val-d'Or

Brigitte Richard

Directrice Service culturel - Ville de Val-d'Or

RÉDACTION

Paul-Antoine Martel - Ville de Val-d'Or

SOUTIEN STRATÉGIQUE ET DE RÉDACTION

Geneviève Aubry - Bureau d'à côté

ILLUSTRATIONS ET GRAPHISME

Mylène Choquette - Mayava

RÉVISION LINGUISTIQUE

Geneviève Blais



Cette politique culturelle a été adoptée par le conseil municipal le 15 février 2021.

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021



Culture
et Communications
Québec 